

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

CC CAMPAGNE DE CAUX

CA CAUX SEINE AGGLO

CC CŒUR CÔTE FLEURIE

CA FÉCAMP CAUX LITTORAL

CU LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

CA LISIEUX NORMANDIE

CC DU PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE

CC ROUMOIS SEINE

 estuairedelaseine.fr
 [@estuaire_seine](https://twitter.com/estuaire_seine)
 contact@estuairedelaseine.fr



Ce Pôle métropolitain est un espace de confiance et de dialogue constructif. Sans se substituer aux actions de chacune des intercommunalités, il nous permet

- d'expérimenter des projets collectifs innovants,
- de partager nos bonnes pratiques,
- et le cas échéant de porter des positions communes pour défendre les intérêts de l'estuaire de la Seine.

Jean-Baptiste GASTINNE

Président

PÔLE POSITION



**INTERCOMMUNALITÉS
UNIES POUR
LE DÉVELOPPEMENT
ET LE RAYONNEMENT
DE L'ESTUAIRE
DE LA SEINE**

CC CAMPAGNE DE CAUX

CA CAUX SEINE AGGLO

CC CŒUR CÔTE FLEURIE

CA FÉCAMP CAUX LITTORAL

CU LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

CA LISIEUX NORMANDIE

CC DU PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE

CC ROUMOIS SEINE



FAVORISER LE COLLECTIF SANS EFFACER LES INDIVIDUALITÉS

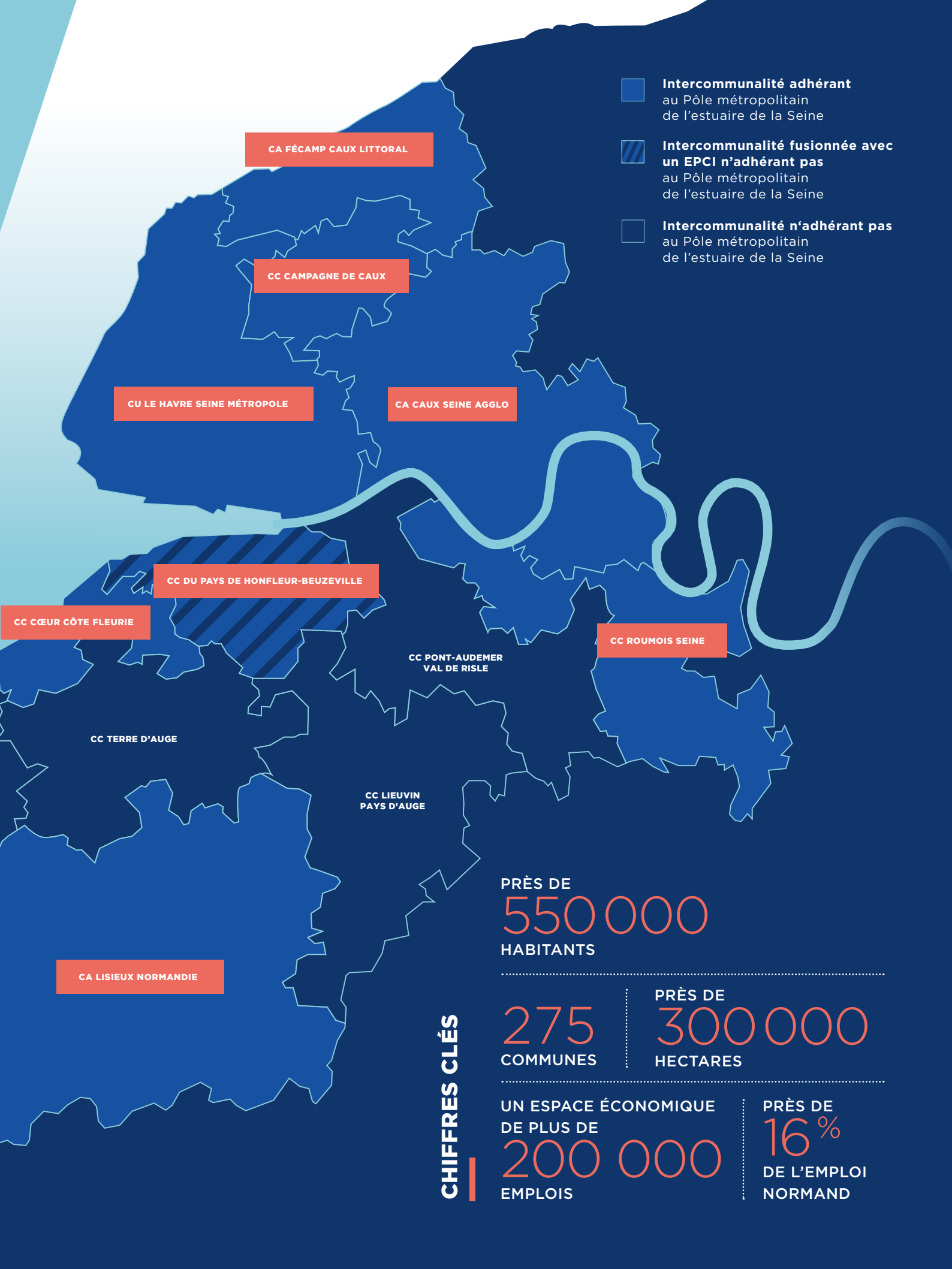
Le Pôle métropolitain est un outil complémentaire à l'action locale, un collectif de travail destiné à porter des projets d'intérêt général.

Son action se porte sur quatre champs : attractivité et tourisme, développement économique, mobilités, développement durable et santé.

Les intercommunalités composant le Pôle sont convaincues que l'estuaire de la Seine est le périmètre pertinent pour défendre leurs intérêts communs et peser sur les grandes décisions au plan régional, national voire international.

La volonté affirmée de renforcer l'axe Seine, qui concentre près de 35 % de la production industrielle française, vient conforter le positionnement stratégique de l'estuaire de la Seine, tant dans son axe Nord-Sud que dans son axe Est-Ouest.

CC NORMANDIE -
CABOURG - PAYS D'AUGE



-  **Intercommunalité adhérent**
au Pôle métropolitain
de l'estuaire de la Seine
-  **Intercommunalité fusionnée avec
un EPCI n'adhérant pas**
au Pôle métropolitain
de l'estuaire de la Seine
-  **Intercommunalité n'adhérant pas**
au Pôle métropolitain
de l'estuaire de la Seine

CHIFFRES CLÉS

PRÈS DE
550 000
HABITANTS

275
COMMUNES

PRÈS DE
300 000
HECTARES

UN ESPACE ÉCONOMIQUE
DE PLUS DE
200 000
EMPLOIS

PRÈS DE
16%
DE L'EMPLOI
NORMAND



PÔLE PLUS

Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine : un outil au service des EPCI et 100 % tourné vers l'expérimentation et l'action.

- Une structure légère et souple orientée vers l'action.
- Un instrument de coopération inter-territoriale utile pour mettre en oeuvre des projets partagés, au-delà des frontières administratives traditionnelles.
- Un levier d'actions sur de nouvelles échelles géographiques.
- Un catalyseur d'énergie et d'initiatives collectives et non une nouvelle collectivité.

4 PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES



PÔLE D'ATTRACTION(S)

Valoriser et promouvoir les atouts de l'estuaire de la Seine, conforter l'offre touristique et renforcer l'attractivité du territoire.



PÔLE DE CROISSANCE(S)

Favoriser un développement économique équilibré et durable de l'estuaire de la Seine, en assurant notamment la promotion et le développement de l'écologie industrielle.



PÔLE D'ÉCHANGE(S)

Améliorer les mobilités, développer les interconnexions entre les territoires de l'estuaire de la Seine, anticiper et préparer l'avenir, expérimenter de nouvelles mobilités.



PÔLE DE SOLIDARITÉ(S)

Préserver et valoriser les richesses environnementales de l'estuaire de la Seine, promouvoir le cadre de vie et relever ensemble les enjeux liés au développement économique, humain et social.

ATTRACTIVITÉ / TOURISME

Co-Présidents

Philippe AUGIER
Président CC Cœur Côte Fleurie

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK
Présidente Fécamp Caux Littoral Agglo

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Co-Présidents

Jean-Claude WEISS
Président Caux Seine Agglo

François AUBEY
Président Agglo Lisieux Normandie

MOBITÉS

Co-Présidents

Benoît GATINET
Président CC Roumois Seine

Franck REMOND
Président CC Campagne de Caux

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SANTÉ

Co-Présidents

Jean-Louis ROUSSELIN
Vice-Président CU Le Havre Seine Métropole

Nicole PREVOST-GODON
Vice-Présidente CC du Pays de Honfleur-Beuzeville



PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

 estuairedelaseine.fr
 [@estuaire_seine](https://twitter.com/estuaire_seine)
 contact@estuairedelaseine.fr



PÔLE MÉTROPOLITAIN
DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

RAPPORT ANNUEL

ACTION(S) 18-19

#PÔLE D'ÉCHANGE(S)

MOBILITÉS



AMÉLIORER LES MOBILITÉS, DÉVELOPPER LES
INTERCONNEXIONS ENTRE LES TERRITOIRES DE L'ESTUAIRE
DE LA SEINE, ANTICIPER ET PRÉPARER L'AVENIR,
EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES MOBILITÉS.

Co-Présidents

Benoît GATINET
Président CC Roumois Seine

Franck REMOND
*Président CC Campagne de
Caux*

Innover et faciliter les mobilités dans l'estuaire

OBJECTIF/AMBITION

DÉVELOPPER LES MODES DOUX, RÉARTICULER LES MOBILITÉS, INNOVER DANS LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN.

ACTION

La carte des itinéraires modes doux de l'estuaire de la Seine

Réalisation de la carte sous format SIG et présentation aux élus. Certains éléments sont présentés au dos de la carte touristique de l'estuaire de la Seine.

La Seine à vélo

Participation aux comités d'itinéraires des deux grands axes majeurs, la Seine à vélo et de l'EuroVelo4.

La Ligne nouvelle Paris-Normandie

Suivi des études en cours et des comités de pilotage ou territoriaux pour informer et mobiliser les acteurs de l'estuaire.

ACTION

1^{er} Séminaire des mobilités dans l'estuaire

Le Pôle métropolitain a organisé un premier Séminaire des mobilités dans l'estuaire.

L'objectif est d'identifier des actions concrètes pouvant être menées à l'échelle de ce territoire en bonne cohérence avec le plan de transport de la Région Normandie. Les pistes à travailler :

- les liaisons Nord -Sud et notamment le franchissement de l'estuaire ;
- les mobilités actives (véloroutes et voies douces) ;
- le développement du co-voiturage en zones peu denses (aménagement des aires et outils numériques) ;
- l'harmonisation du maillage des bornes électriques ;
- l'accompagnement et la coordination des intercommunalités sur la loi d'orientation des mobilités (LOM).

CHIFFRES CLÉS

80 % des déplacements domicile-travail se font en voiture

15 aires de covoiturage « officielles » dans l'estuaire

243 bornes de recharge de véhicules électriques sur le territoire de l'estuaire



#PÔLE D'ATTRACTION(S)

ATTRACTIVITÉ / TOURISME

AT — — TRAC TION(S)



VALORISER ET PROMOUVOIR LES ATOUTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE, CONFORTER
L'OFFRE TOURISTIQUE ET RENFORCER
L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.

Co-Présidents

Philippe AUGIER
*Président CC Cœur Côte
Fleurie*

Marie-Agnès
POUSSIÈRE-WINSBACK
*Présidente CA Fécamp
Caux Littoral*



Co-construire et mettre en œuvre la stratégie touristique de l'estuaire de la Seine.

OBJECTIF/AMBITION

VALORISER LES COMPLÉMENTARITÉS SANS EFFACER LES IDENTITÉS

Stratégie tourisme

Conscients de la nécessité de structurer l'offre touristique, les élus du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine ont souhaité lancer en 2018 une étude stratégique relative au développement touristique de leur territoire.

Ces travaux ont permis de mettre en évidence les enjeux du tourisme à l'échelle estuarienne, puis la phase de positionnement stratégique est venue donner un cadre à l'action du Pôle métropolitain en matière de développement touristique. La démarche a été largement partagée et co-construite avec les acteurs du territoire (offices de tourisme, professionnels du tourisme et élus de l'estuaire).

3 axes prioritaires pour le tourisme dans l'estuaire :

- les mobilités : permettre aux visiteurs de se déplacer sur l'ensemble du territoire ;
- l'attractivité et la compétitivité : développer l'offre, valoriser et promouvoir la diversité de l'estuaire ;
- l'innovation et l'expérimentation : anticiper et répondre ensemble aux mutations technologiques et comportementales du tourisme.

Consolider les fondamentaux et préparer le coup d'après : de la stratégie au déploiement opérationnel

En 2019, le plan d'actions permet d'interroger les actions déjà entreprises par le Pôle et de fixer un cadre opérationnel à court, moyen et long terme.

ACTION Découvrir et visiter l'estuaire : la première carte touristique de l'estuaire de la Seine

Les offices de tourisme ont souhaité disposer d'un support présentant l'offre touristique du territoire de l'estuaire de la Seine. Ce nouvel outil permettra de valoriser nos atouts touristiques, offrant aux habitants et visiteurs la possibilité d'optimiser leurs parcours et séjours dans l'estuaire.

ACTION Les Traversées de l'estuaire entre Le Havre et Deauville/Trouville-sur-Mer

C'est l'une des actions emblématiques du Pôle métropolitain qui ne cesse de monter en puissance. Bilan pour l'édition 2018 : 10 dates, plus de 1700 passagers, un taux de remplissage en augmentation (par rapport à 2017 : + 40 % au départ du Havre, + 12 % au départ de Trouville-sur-Mer) et la création d'un dépliant de valorisation pour accompagner la traversée.

2019 voit une augmentation du nombre de dates proposées et l'expérimentation de demi-journées.

ACTION Les Nuits du tourisme de l'estuaire de la Seine

En 2018, les élus du Pôle métropolitain ont souhaité donner une dimension estuarienne à la Nuit du tourisme initiée dans l'agglomération havraise.

Concept : des parcours permettant de découvrir dans la même soirée certains points d'intérêt touristique à travers des animations originales et parfois décalées.

En 2018, cinq territoires ont participé à cette opération et accueilli plus de 4000 visiteurs. La manifestation est reconduite en 2019.

ACTION Les tournages de films dans l'estuaire de la Seine : un levier de visibilité et d'attractivité pour les territoires

Le Pôle métropolitain consolide son partenariat avec Normandie Images pour développer l'accueil des tournages dans l'estuaire de la Seine et renforcer l'attractivité du territoire (valorisation des décors, campagnes de repérage, travail de réseau avec les territoires...).

2019 est l'occasion d'organiser un éductour avec des scénaristes afin de mettre en visibilité les potentiels de notre territoire et de renforcer la communication sur ce sujet.

ACTION Les Voix de l'estuaire

En 2018, ce grand concert choral, organisé par la société Mora avec le soutien du Pôle métropolitain, a réuni 1200 choristes de l'estuaire et rencontré un vrai succès. L'évènement sera reconduit en 2020.

CHIFFRES CLÉS

4000 visiteurs pour les Nuits du tourisme en 2018

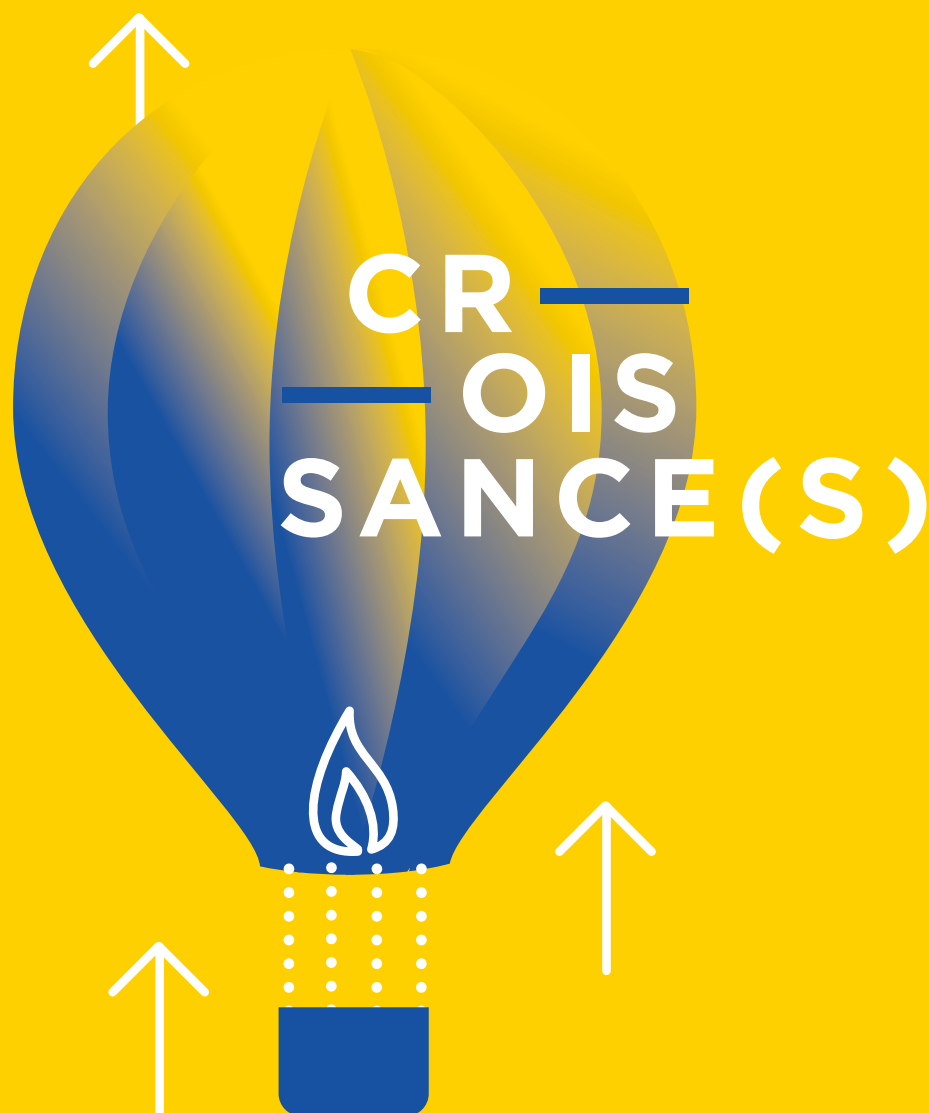
1200 choristes pour les Voix de l'estuaire

Près de 120 lieux de tournage potentiels recensés dans l'estuaire



#PÔLE DE CROISSANCE(S)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE,
EN ASSURANT NOTAMMENT LA PROMOTION ET LE
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE.

Co-Présidents

Jean-Claude WEISS
Président Caux Seine Agglo

François AUBEY
Président Agglo Lisieux Normandie

Partager les bonnes pratiques pour faire face aux enjeux communs.

Les data, créatrices de valeur économique

OBJECTIF/AMBITION

IMPULSER UNE RÉELLE STRATÉGIE EN MATIÈRE DE DONNÉES À L'ÉCHELLE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Les 8 intercommunalités réunies dans le Pôle métropolitain se sont engagées dès 2017 dans une démarche ambitieuse d'ouverture des données publiques. La mise à disposition des données publiques doit, à terme, permettre à différents acteurs (institutionnels, entreprises, scientifiques, développeurs, étudiants...) de créer les conditions propices au développement des activités existantes ou à l'émergence de nouvelles activités économiques.

ACTION

La mise en ligne de la plateforme open data de l'estuaire

La plateforme www.data.estuairedelaseine.fr a été mise en ligne fin janvier 2018. Plus de 300 jeux de données ont été libérés par 15 partenaires : intercommunalités du Pôle métropolitain, Haropa - Port du Havre, Université du Havre, CCI Seine estuaire, Maison de l'estuaire... La plateforme a été présentée dans le cadre des GeoDataDays, événement national de référence de la géographie numérique, en juillet 2018 au Havre.

ACTION

Faire vivre la plateforme open data

Le Pôle a organisé, avec le soutien de l'AURH, son premier hackathon sur la thématique du tourisme, qui s'est déroulé en mars 2019. L'objectif est de réitérer ce type d'opérations permettant de donner de la visibilité à la plateforme et de faciliter l'intégration de nouveaux jeux de données.

Le traitement des déchets à l'échelle de l'estuaire

OBJECTIF/AMBITION

COORDONNER ET AMÉLIORER LA VALORISATION ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS À L'ÉCHELLE DE L'ESTUAIRE

L'enjeu est d'anticiper les changements et les nouvelles contraintes réglementaires qui vont toucher le secteur des déchets dans les prochaines années.

ACTION

Étude Déchets : lancement et mise en œuvre

Sur la base de l'état des lieux des modes de gestion des déchets ménagers et assimilés dans le périmètre de l'estuaire de la Seine, il s'agit :

- d'identifier les filières et acteurs potentiels pour l'évolution à vision 10 ans de la gestion des déchets ;
- de déterminer les scénarii possibles pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets à l'échelle de l'estuaire ;
- selon le scénario retenu, de définir les conditions techniques, économiques et juridiques de sa mise en œuvre.

L'émergence d'une filière miscanthus

OBJECTIF/AMBITION

ENGAGÉ DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET NOTAMMENT L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, LE PÔLE MÉTROPOLITAIN ACCOMPAGNE L'ASSOCIATION BIOMIS G3 AFIN DE FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE AUTOUR DU MISCANTHUS.

ACTION

L'enjeu de la démarche est d'implanter du miscanthus, plante résistante, non invasive et qui peut être plantée sur des terres marginales (sols pollués, bassins de captage, emprises d'infrastructures...) à l'échelle de deux territoires pilotes de l'estuaire. Ce matériau est d'ores et déjà utilisé dans la construction (bloc béton miscanthus) mais également dans les composites automobiles et cosmétiques.

Porter une position commune

OBJECTIF/AMBITION

PORTER DES POSITIONS COMMUNES, SE FAIRE ENTENDRE ET PESER COLLECTIVEMENT SUR LES SUJETS STRATÉGIQUES MAJEURS SUSCEPTIBLES D'IMPACTER LES TERRITOIRES DE L'ESTUAIRE

ACTION

La démarche de dialogue « inter-territoires / inter-SCoT »

initiée par les élus et animée par l'AURH, a eu pour vocation de promouvoir et de faire valoir les atouts du Pôle métropolitain en matière d'aménagement du territoire dans le cadre de la période de concertation liée à l'élaboration du Sradet normand.

Production d'une contribution écrite du Pôle métropolitain.

Le foncier économique dans l'estuaire

OBJECTIF/AMBITION

IDENTIFIER ET QUALIFIER LES BESOINS FONCIERS NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ESTUAIRE ET ANTICIPER LES COMPENSATIONS ENVIRONNEMENTALES ASSOCIÉES.

ACTION

L'étude en cours réalise dans un premier temps l'état des lieux du foncier disponible sur l'ensemble des territoires de l'estuaire (zones industrielles et hors zones industrielles) ainsi que le niveau des contraintes associées. L'objectif est de travailler sur la capacité du territoire à proposer une nouvelle offre foncière pour les zones d'activités économiques à vocation industrielle, logistique et portuaire à l'échelle de l'estuaire, voire de l'axe Seine, en tenant compte des exigences croissantes en matière de qualité environnementale.

#PÔLE DE SOLIDARITÉ(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SANTÉ



PRÉSERVER ET VALORISER LES RICHESSES ENVIRONNEMENTALES
DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE, PROMOUVOIR LE CADRE
DE VIE ET RELEVER ENSEMBLE LES ENJEUX LIÉS AU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, HUMAIN ET SOCIAL.

Co-Présidents

Jean-Louis ROUSSELIN
*Vice-Président CU Le Havre
Seine Métropole*

Nicole PREVOST-GODON
*Vice-Présidente CC du Pays
de Honfleur-Beuzeville*

Réfléchir ensemble aux grands enjeux de santé et de développement durable.

Le GÉrontopôle

OBJECTIF/AMBITION

ANIMER LE RÉSEAU DES ACTEURS DU BIEN VIEILLIR DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE

La contribution à la co-construction d'une politique territoriale du « bien vieillir » est une préoccupation partagée par l'ensemble des élus du Pôle et représente un intérêt métropolitain au titre des actions de prévention de la santé, du développement économique (silver économie) et de l'équilibre social de l'habitat.

C'est pourquoi le Pôle métropolitain, qui l'a impulsé et en est l'un des membres fondateurs, continue d'apporter sa contribution au fonctionnement du GÉrontopôle.

Le GÉrontopôle œuvre dans un cadre pluridisciplinaire avec les acteurs publics et privés intéressés par la gérontologie dans les domaines de la santé, l'action sociale, la silver économie, l'habitat, la mobilité, l'aménagement du territoire (urbanisme...), les nouvelles technologies, etc. Il constitue un espace d'échange et de réseau d'acteurs permettant le partage de bonnes pratiques et la concentration de connaissances.

Son plan d'actions privilégie la prévention, la formation, la recherche et la prospective.

 www.gerontopole-normandie.fr
 @GerontopoleSEN

CHIFFRES CLÉS

19,5 % de plus de 65 ans en Normandie

43 % des seniors vivent dans les grands pôles urbains

La démarche alimentaire

OBJECTIF/AMBITION

ACCOMPAGNER ET COORDONNER LES STRATÉGIES ALIMENTAIRES DES TERRITOIRES

Plusieurs territoires du Pôle métropolitain se sont d'ores et déjà engagés dans la thématique de l'alimentation au travers de différents outils (Projet alimentaire de territoire, Plan climat air énergie territorial). L'enjeu d'une alimentation de qualité, autour des sujets de production locale et de circuits courts, est aujourd'hui largement partagé.

Le Pôle métropolitain va donc accompagner cette démarche afin d'identifier des pistes d'actions concrètes en complémentarité des politiques agricoles et alimentaires menées par les territoires.

CHIFFRES CLÉS

Près de 1400 exploitations d'agriculture bio en Normandie

9^e sur 13 Classement de la Normandie pour sa part de surface en agriculture bio

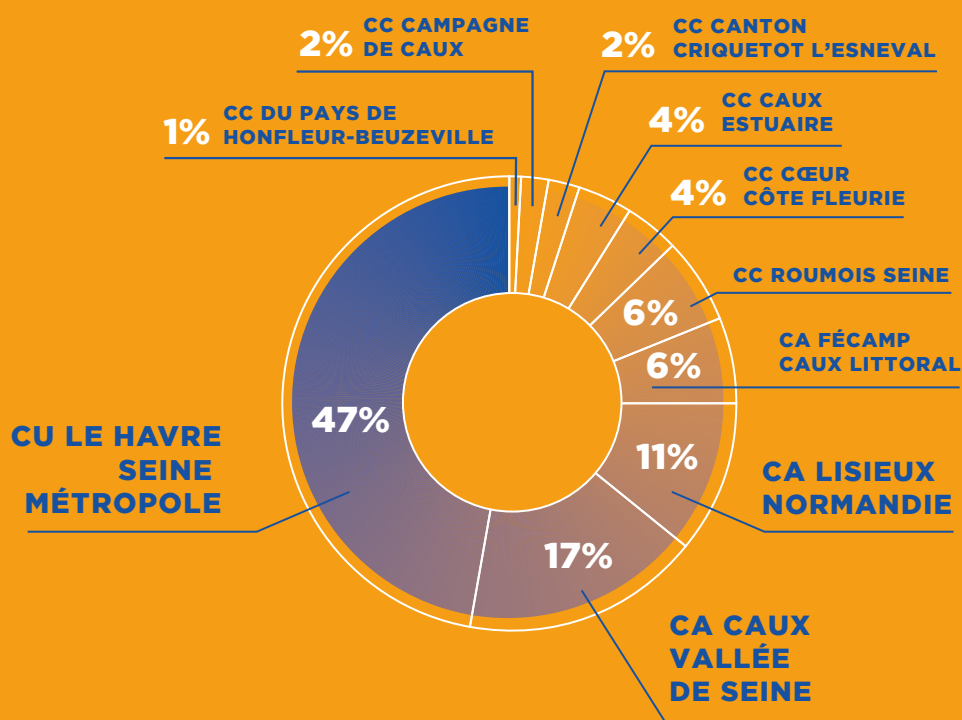
7300 entreprises liées à l'alimentaire sur le territoire du Pôle, de la production à la commercialisation



BUDGET 2018

Le budget de l'exercice 2018 s'est réalisé pour la première fois sur un exercice plein de 12 mois. Conformément aux statuts, les cotisations sont calculées pour 2/3 au prorata de la population, et pour 1/3 au prorata du potentiel fiscal de chaque membre. Le montant des cotisations 2018 s'établit à 557 715 € et se répartit comme suit.

COTISATIONS DES MEMBRES EN 2018



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR GROUPE DE TRAVAIL

La répartition des dépenses de financement des actions du Pôle métropolitain, en pourcentage par nature d'activité, s'établit comme suit par groupe de travail.

L'excédent de l'exercice 2018 s'établit à 92 537 € et a été reporté sur l'année 2019, cumulé avec le résultat antérieur reporté.

